Aperçu de la faune protégée des Alpes-Maritimes

Jeudi 3 avril 2025 à 19h à Bonson

Salle du conseil, mairie de Bonson

Conférence animée par **Vincent Kulesza**

Entrée libre et gratuite/tout public/à partir de 15 ans

Notre département recèle plus de deux tiers de la faune de France dont 260 espèces protégées (hors oiseaux et espèces marines) ce qui le classe au premier rang national. Qui se doute que nombre de ces bêtes sont endémiques et concernent aussi bien les escargots que l'écureuil, le lézard ocellé que les chauves-souris ? Ces animaux méritent plus que notre respect au point que chaque mètre carré bâti leur porte préjudice !

Vincent Kulesza expert naturaliste, photographe, guide-conférencier et l'initiateur et coauteur de deux ouvrages : « Mémento de la flore protégée des Alpes-Maritimes » et « Faune protégée des Alpes-Maritimes ». Il est rédacteur de nombreux articles de vulgarisation scientifique et technique. Il a été le président du Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA (CEN Paca) pendant 15 ans.